

PROCHAINE PARUTION : MERCREDI 21 FÉVRIER 2018

ÉDITORIAL



“ APPEL A LA MOBILISATION POUR L'APPRENTISSAGE ”

Notre projet de mandature à peine dévoilé, que déjà les projets d'envergure germent dans l'esprit des collaborateurs de la CMA 57 pour traduire les ambitions pour l'Artisanat en actions concrètes. Assurément, nous consacrerons notre énergie et notre capacité d'innovation à la défense des intérêts de notre secteur. Au rang de nos priorités figure la confirmation de l'Artisanat comme un acteur majeur du développement économique et social. Il est désormais temps de donner corps à nos trois engagements que sont « Communiquer pour valoriser », « Former pour progresser » et « Accompagner pour développer » dont vous découvrirez le détail ci-contre.

Je m'arrêterai plus longuement sur l'axe primordial de la formation et plus précisément sur son volet apprentissage, carte maîtresse de l'Artisanat de demain. Cette responsabilité nous oblige vis-à-vis des jeunes et de leur famille. Ainsi nous veillons à assurer les meilleures conditions d'enseignement à nos 1.400 apprentis répartis dans 4 filières sur les 3 CFA à Forbach, Metz et Thionville. J'insiste, ces apprentis constituent un vivier prometteur de chefs d'entreprise qui, d'ici quelques années, feront battre le cœur de l'Artisanat en Moselle. Ils seront les garants de la dynamique économique sur tous les territoires du département. Miser sur l'apprentissage c'est donc favoriser l'insertion professionnelle des jeunes et l'embauche dans tous les bassins d'emploi ruraux comme urbains.

Pour doter aux mieux ces jeunes, la CMA 57 se lance dans un vaste projet d'investissement pour les années à venir qui se traduira entre autre par la création d'un Pôle alimentaire à Metz, la réfection de ses locaux dans les 3 CFA, l'acquisition de matériel professionnel de pointe... Sans le soutien des 19.000 artisans mosellans auquel nous adressons cet appel à la mobilisation, nous ne pourrions atteindre le niveau d'excellence auquel nous aspirons. A l'heure où les chefs d'entreprise sont appelés à verser leur taxe d'apprentissage avant le 28 février 2018, nous leur demandons de nous accorder votre confiance en désignant les CFA de la CMA 57* comme destinataires.

Nous comptons sur vous ! Du montant de la taxe d'apprentissage récoltée dépend notre capacité d'agir pour la continuité de nos métiers.

LILIANE LIND
Présidente de la CMA 57

Projet pour l'artisanat 2017-2021

DES ENGAGEMENTS FORTS POUR L'ARTISANAT DE DEMAIN

Les élus artisans de la CMA 57 ont clos l'année 2017 en présentant la feuille de route à suivre pour les prochaines années afin de renforcer le poids de l'artisanat sur notre territoire. Nous vous le dévoilons aujourd'hui.

Présenté le 20 novembre 2017 à l'ensemble du personnel de la CMA 57, le projet de mandature construit par les 52 élus de l'assemblée est le fruit d'un travail de concertation mené depuis un an avec les organisations professionnelles et l'ensemble des services de la compagnie consulaire mosellane. Il s'articule autour de 9 engagements répartis en 3 axes majeurs.

➤ AXE N°1 : COMMUNIQUER POUR VALORISER

Promouvoir les hommes, les métiers et les entreprises	Soutenir les initiatives et les faire connaître	Diffuser l'information
Assurer une démarche de promotion permanente	Consolider l'image positive de l'artisanat	Faire connaître l'offre de services de la CMA 57 aux entreprises
Mobiliser tous les partenaires et toutes les organisations professionnelles	Refléter la diversité des métiers, des savoir-faire et des hommes	Donner de la visibilité et de la lisibilité à l'action de la CMA 57
Employer tous les canaux de communication	Promouvoir la dynamisme et la réussite des entreprises	Décupler l'audience de la CMA 57 grâce aux technologies de l'information et de la communication
Investir le champ du numérique	Porter le projet d'une économie au service de tous	
	Valoriser les territoires, l'initiative, l'engagement et l'épanouissement des artisans	

➤ AXE N°2 : FORMER POUR PROGRESSER

Développer l'accès à la formation	Valoriser l'apprentissage de tous les publics et de toutes les entreprises	Former pour adapter les hommes à l'environnement des entreprises
Asseoir le développement des compétences comme socle de la réussite	Promouvoir et faciliter l'alternance	Répondre à la demande en formation dans les entreprises artisanales
Faciliter l'accès à la formation	Inciter les entreprises à s'engager dans cette voie	Adapter l'offre de formation à la diversité des publics, des réalités, des métiers...
Lever les freins	Rénover l'apprentissage : pédagogie, financement, cadre légal, accès...	

➤ AXE N°3 : ACCOMPAGNER POUR DEVELOPPER

Agir auprès des entreprises	Agir pour accompagner les évolutions technologiques, environnementales et sociologiques	Agir au cœur des territoires avec les acteurs locaux
Assurer un accompagnement des entreprises au quotidien	Conduire les entreprises à tirer avantage des outils numériques	Renforcer la place de l'artisanat dans l'animation des territoires
Proposer une offre de conseils ciblée et structurée	Faire adopter la culture de l'innovation	Déployer des actions répondant aux spécificités territoriales
Répondre aux besoins spécifiques exprimés par les entreprises	Rallier l'artisanat à la cause de la responsabilité sociale et du développement durable	
Favoriser l'embauche à travers l'information		



Ce projet constitue la feuille de route à la fois politique et opérationnelle de l'action de la CMA 57 pour les 4 prochaines années. Pour Liliane Lind, Présidente de la CMA 57, « il répond aux défis qui se présentent, aux nécessaires évolutions de nos structures, de nos outils et de nos méthodes de travail afin de servir au mieux nos 19.000 entreprises artisanales de la Moselle ». La détermination avec laquelle les artisans élus et les collaborateurs de la compagnie ont détaillé ce plan d'action démontrent bien la volonté de tous de maintenir l'artisanat à sa place de premier force économique de la Moselle.

Découvrez la présentation complète du « **Projet pour l'artisanat 2017-2021** » sur www.cma-moselle.fr

« ARTISANS & COMPAGNIE » À SUIVRE SUR YouTube

Soucieuse d'apporter aux 19.000 chefs d'entreprises artisanales de la Moselle, ainsi qu'à leurs collaborateurs, des outils pour répondre aux enjeux économiques actuels, la CMA 57 innove et initie à partir de janvier 2018 une série d'émissions télévisées visibles sur YouTube.

D'un format de 15 minutes, enregistrée dans les studios de Mirabelle TV, cette émission réalisée en partenariat avec la Banque Populaire Alsace Lorraine Champagne, donnera la parole à des artisans mosellans pour aborder une thématique. La première diffusion sera consacrée à la créativité et à l'innovation dans le secteur artisanal. Elle permettra de démontrer comment ces deux facteurs peuvent prendre vie dans tout type d'entreprise et lui apporter un réel bénéfice. En plateau, les artisans montreront au travers d'exemples concrets que chaque entreprise peut aujourd'hui, quelques soient ses moyens, être innovante et dynamiser ainsi son activité.



Retrouvez la première émission « Artisans & Compagnie » sur le site de la CMA 57 www.cma-moselle.fr

SOUTIEN AUX CFA DE LA MOSELLE

Les entreprises de la Moselle ont jusqu'au 28 février 2018 pour régler leur taxe d'apprentissage 2018. Si cet impôt est obligatoire, il est néanmoins possible de choisir à quel centre de formation on souhaite affecter son versement. Aussi, la CMA 57 incite-t-elle les chefs d'entreprise et les experts comptables à désigner l'un de ses 3 établissements (CFA Ernest Meyer de Metz - CFA Camille Weiss de Forbach - CFA EPDM de Thionville) afin de pouvoir continuer à investir dans les équipements de formation qui sont utilisés chaque année par plus de 1.400 mosellans âgés de 16 à 25 ans.

La formation par l'apprentissage représente un enjeu majeur pour la Moselle dans la mesure où l'avenir du secteur et de ses 19.000 entreprises se construira avec les apprentis d'aujourd'hui.

La CMA 57 a parfaitement pris la mesure de la situation et a donc décidé d'engager un plan de modernisation et d'adaptation de ses équipements à hauteur de 18 millions€ sur les 4 prochaines années.

Verser votre taxe d'apprentissage aux chambres consulaires



Réglez votre taxe d'apprentissage en ligne en vous rendant sur le site internet www.cma-moselle.fr



LA BANQUE POPULAIRE PARTENAIRE DES ARTISANS

Acteur de référence auprès des professionnels, la Banque Populaire apporte son soutien aux artisans de la région pour les aider à relever les défis !

Aux côtés de la Chambre de Métiers et de l'Artisanat de la Moselle pour l'émission « Artisans et Compagnie », la Banque Populaire confirme son attachement à ce secteur.

L'artisanat fait partie de notre ADN. Nous mettons nos compétences au service des professionnels pour être à leurs côtés à chaque étape de la vie de leur entreprise.

Partenaire de proximité, nos conseillers sont à l'écoute des artisans pour leur proposer des solutions adaptées à leurs besoins (aide au développement, financement, monétique, assurance, épargne salariale, location longue durée...) et les accompagner dans leur transformation digitale avec des solutions innovantes.

Cette implication se retrouve dans l'émission « Artisans et Compagnie », l'histoire d'hommes et de femmes qui vivent leur passion au quotidien.

La Banque Populaire est fière de participer à leur aventure.

www.bpalc.fr
BANQUE & ASSURANCE

BANQUE POPULAIRE
ALSACE LORRAINE CHAMPAGNE
ADDITIONNER LES FORCES, MULTIPLIER LES CHANCES



► Voir la vidéo